

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Karine Lalieux à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances sur "l'avenir de la politique scientifique fédérale et de son patrimoine culturel" (n° 155)

(développée en réunion publique de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture du 28 juin 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 155/001)

- une motion de recommandation par Karin Lalieux (PS)
- une motion pure et simple par Rita Gantois (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 53

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Dirk Van der Maelen au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique sur "la prolongation de la durée de vie de nos F-16" (n° 158)

(développée en réunion publique de la commission de la Défense nationale du 29 juin 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 158/001)

- une motion de recommandation par Dirk Van der Maelen (sp.a)
- une motion pure et simple par Peter Buysrogge (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 54 et 1 abstention